

# Bourgs et petites cités du Perche sarthois : présentation de l'opération

## Références du dossier

Numéro de dossier : IA72058696

Date(s) de rédaction : 2018

Cadre de l'étude : inventaire topographique Bourgs et petites cités du Perche sarthois

## Désignation

Aires d'études : Pays du Perche sarthois

## Présentation

### I – Contexte institutionnel et objectifs

Dans le cadre d'une convention de coopération, la Région des Pays de la Loire et le Syndicat mixte du Pays du Perche sarthois ont programmé pour la période 2017-2023 une opération d'inventaire sur les bourgs et petites cités du Perche sarthois. Elle répond à la volonté commune de la Région et du Pays d'apporter une meilleure connaissance du patrimoine de ces bourgs, indispensable au montage de projets d'aménagement respectueux de l'identité historique et architecturale de ce territoire.

Cette thématique répond à l'investissement de la Région des Pays de la Loire pour les bourgs, qui se traduit à travers plusieurs actions. C'est tout d'abord le programme à l'amélioration des centre-bourgs ruraux, qui permet aux communes de moins de 3 000 habitants possédant un Site Patrimonial Remarquable (ZPPAUP, AVAP) de bénéficier d'une subvention régionale pour les travaux d'embellissement. Ce dispositif, qui concerne déjà dix-sept communes (Fontevraud-l'Abbaye, Jublains, Tiffauges, La Bernerie, Saint-Léonard-des-Bois...), est appelé à être étendu dans les prochaines années.

C'est également le soutien régional aux Petites cités de caractère. Ce label, porté par une association qui se développe aujourd'hui dans toute la France, est né de la volonté de regrouper en réseau les communes ayant un petit centre urbain au patrimoine remarquable et souhaitant le préserver. Par une charte nationale signée en 2009, les Petites cités de caractère se donnent pour missions de sauvegarder, restaurer et entretenir leur patrimoine, de le mettre en valeur, l'animer et le promouvoir auprès des habitants et des visiteurs, et ainsi participer au développement économique des territoires via un tourisme culturel et urbain de qualité. La région des Pays de la Loire a rejoint ce réseau en 1997 et compte aujourd'hui quarante Petites cités de caractère. Le département de la Sarthe en possède cinq et parmi elles, les communes de Saint-Calais et de Montmirail, situées en Perche sarthois.

D'autre part, le Syndicat mixte du Pays du Perche sarthois, Pays d'art et d'histoire depuis 1998, participe à la valorisation et à l'animation des bourgs et petites cités de son territoire. A travers des expositions, des publications, des visites guidées réalisées par des guides-conférenciers, des ateliers pédagogiques auprès du jeune public, des animations dans les lieux patrimoniaux, il contribue à la vitalité culturelle du territoire. Par ailleurs, plusieurs opérations d'inventaire permettant une meilleure connaissance des richesses du Perche sarthois ont déjà été réalisées : les anciens cantons de la Ferté-Bernard et de Montmirail, dont les résultats ont été publiés en 1983 et 2012, ainsi que l'ancien canton de Bonnétable, inventorié entre 2006 et 2012. L'ensemble des données disponibles permettra d'enrichir la nouvelle étude.

Pour le Pays d'art et d'histoire, cette opération pourra apporter un nouveau regard sur les bourgs du Perche sarthois et des compléments d'information pouvant alimenter ses diverses missions de restitution : visites guidées des bourgs, conférences, animations, publications (brochures et parcours-découvertes réalisés notamment dans le cadre du Monument du Mois). Les précédents inventaires sur les secteurs de la Ferté-Bernard et de Montmirail pourront éventuellement être complétés (notamment architectures XIXe et XXe siècles non prises en compte dans les premiers inventaires).

L'objectif est de produire une synthèse sur les bourgs du Pays du Perche sarthois à travers des exemples sélectionnés pour leur représentativité, après un diagnostic systématique dans chaque commune. L'enquête porte sur le développement et l'évolution des bourgs à travers leur histoire, leur morphologie, leur architecture, mais aussi leurs rapports à l'espace rural qui les entoure. La finalité de l'opération est de compléter, d'enrichir et de mettre en perspective les informations recueillies sur les petites cités du Perche sarthois mais aussi de contribuer à la réflexion autour de la notion de bourg à l'échelle de la région. Pour les communes, il pourra servir de terreau pour des projets d'aménagement urbains respectueux

du patrimoine. Plus largement, il s'agit de conforter les bourgs dans leurs positions de « petites villes à la campagne », par la réappropriation par les habitants d'un cadre de vie urbain en lien avec l'espace rural.

## II – Méthodologie

### 1) État des connaissances, recherche documentaire et diagnostic

L'étude d'inventaire des bourgs du Perche sarthois a débuté par une première phase de diagnostic. Ce dernier a permis à la fois de prendre connaissance du terrain d'étude, en passant dans tous les bourgs et anciens bourgs du Perche sarthois, mais aussi de relever rapidement les principales caractéristiques de chaque bourg, dans sa morphologie, ses éléments importants et son architecture. Ainsi, douze bourgs ont été sélectionnés pour faire partie de l'étude : Connerré, Valennes, Sceaux-sur-Huisnes, Montfort-le-Gesnois, Conflans-sur-Anille, Tuffé, Semur-en-Vallon, Coudrecieux, Bessé-sur-Braye, La Bosse, Torcé-en-Vallée et Saint-Calais\*. Le diagnostic a également été nécessaire pour conserver en mémoire une vision d'ensemble du territoire et contextualiser l'analyse de chaque bourg.

\* Pour des raisons méthodologiques Saint-Calais a finalement été sortie de cette étude des bourgs.

### 2) Enquête de terrain

Un repérage systématique *in-situ* des édifices isolés, des ensembles bâtis et des réseaux structurants encore en élévation ou subsistant à l'état de vestiges, situés dans le périmètre du bourg, a ensuite été réalisé. Ce repérage a permis, au gré des différentes campagnes d'arpentage de terrain, de dégager les premiers critères typologiques et d'élaborer des caractères pertinents d'analyse.

### 3) Enregistrement et mise en forme des données

Une partie des éléments de ce corpus a ensuite été sélectionnée pour une étude plus approfondie. Cette sélection s'appuie autant sur la valeur patrimoniale des édifices considérés dans leur individualité, que sur le critère de représentativité au sein d'ensembles bâtis majeurs et/ou structurants.

Les édifices sélectionnés ont fait l'objet de notices individuelles saisies et mises en forme à l'aide de l'outil informatique Gertrude. Des dossiers collectifs ont élégamment été constitués afin de fournir une synthèse sur les familles architecturales les plus représentées sur le territoire d'étude (habitat, architecture agricole, etc). S'y ajoutent des dossiers thématiques permettant de présenter des œuvres en lien avec des pratiques et des usages liés à l'industrie.

L'archivage des données sous Gertrude a été conduit dans le respect des normes fixées par les Principes, méthodes et conduite de l'Inventaire général du patrimoine culturel. Toute œuvre détruite n'a été étudiée que si l'on a pu restituer les dispositions au moyen de documents figurés ou d'écrits précis.

### 4) Restitution et valorisation des données

Les données recueillies sont publiées sous la forme de dossiers électroniques avec le logiciel de saisie Gertrude, et consultables en ligne sur [www.gertrude.paysdelaloire.fr](http://www.gertrude.paysdelaloire.fr)

En cours d'étude, afin de favoriser son appropriation par les élus, les habitants et les acteurs locaux, des communications ponctuelles ont été organisées (conférences, visites) et des parcours-découvertes ont été édités pour chaque commune.

Comme toute opération d'inventaire, l'étude des bourgs du Pays du Perche sarthois établit l'état des lieux d'un territoire qui peut alimenter un système d'information géographique (SIG), dans le cadre de l'aménagement et du développement durable du territoire, être utilisé comme outil de sensibilisation et de valorisation du patrimoine, ou inspirer des projets éducatifs et culturels.

## III – Moyens humains

Pilotage de l'étude :

- François Corbineau (2017-2019) puis Julien Boureau (2019-2022), chefs du service Patrimoine de la Région des Pays de la Loire
- Frédéric Fournis, chef du Pôle Inventaire, service Patrimoine de la Région des Pays de la Loire
- Marie Ferey, chercheuse de l'Inventaire, service Patrimoine de la Région Pays de la Loire
- Sylvie Lemerrier, animatrice de l'architecture et du patrimoine, Pays d'art et d'histoire du Pays du Perche sarthois

Etude d'inventaire :

- Pierrick Barreau (2017-2020), Philippine Piel (2021) puis Camille Dewancker (2021-2022), chargé(e)s d'études Inventaire, Pays d'art et d'histoire du Pays du Perche sarthois
- Julien Hardy, chercheur prestataire et ancien chargé d'étude Inventaire (2006-2016) du Pays d'art et d'histoire du Pays du Perche sarthois

Photographie :

- Pierre-Bernard Fourny, photographe, service Patrimoine de la Région des Pays de la Loire

Dessin, cartographie, SIG :

- Virginie Desvigne (2017-2021) puis Théo Ben Makhad (2021-2022), infographes, topographes et cartographes, service Patrimoine de la Région des Pays de la Loire  
Dossiers électroniques, bases de données :
- Régine Faugeras, administratrice de bases de données, service Patrimoine de la Région des Pays de la Loire
- Enora Rousset, chargée de projets, service Patrimoine de la Région des Pays de la Loire

## Annexe 1

### Cahier des clauses scientifiques et techniques

#### I. Contexte institutionnel et objectifs

Dans le cadre d'une convention de coopération, la Région des Pays de la Loire et le Syndicat mixte du Pays du Perche sarthois ont programmé pour la période 2017-2023 une opération d'inventaire sur les bourgs et petites cités du Perche sarthois. Elle répond à la volonté commune de la Région et du Pays d'apporter une meilleure connaissance du patrimoine de ces bourgs, indispensable au montage de projets d'aménagement respectueux de l'identité historique et architecturale de ce territoire.

Cette thématique répond à l'investissement de la Région des Pays de la Loire pour les bourgs, qui se traduit à travers plusieurs actions. C'est tout d'abord le programme à l'amélioration des centre-bourgs ruraux, qui permet aux communes de moins de 3 000 habitants possédant un Site Patrimonial Remarquable (ZPPAUP, AVAP) de bénéficier d'une subvention régionale pour les travaux d'embellissement. Ce dispositif, qui concerne déjà dix-sept communes (Fontevraud-l'Abbaye, Jublains, Tiffauges, La Bernerie, Saint-Léonard-des-Bois...), est appelé à être étendu dans les prochaines années.

C'est également le soutien régional aux Petites cités de caractère. Ce label, porté par une association qui se développe aujourd'hui dans toute la France, est né de la volonté de regrouper en réseau les communes ayant un petit centre urbain au patrimoine remarquable et souhaitant le préserver. Par une charte nationale signée en 2009, les Petites cités de caractère se donnent pour missions de sauvegarder, restaurer et entretenir leur patrimoine, de le mettre en valeur, l'animer et le promouvoir auprès des habitants et des visiteurs, et ainsi participer au développement économique des territoires via un tourisme culturel et urbain de qualité. La région des Pays de la Loire a rejoint ce réseau en 1997 et compte aujourd'hui quarante Petites cités de caractère. Le département de la Sarthe en possède cinq et parmi elles, les communes de Saint-Calais et de Montmirail, situées en Perche sarthois.

D'autre part, le Syndicat mixte du Pays du Perche sarthois, Pays d'art et d'histoire depuis 1998, participe à la valorisation et à l'animation des bourgs et petites cités de son territoire. A travers des expositions, des publications, des visites guidées réalisées par des guides-conférenciers, des ateliers pédagogiques auprès du jeune public, des animations dans les lieux patrimoniaux, il contribue à la vitalité culturelle du territoire. Par ailleurs, plusieurs opérations d'inventaire permettant une meilleure connaissance des richesses du Perche sarthois ont déjà été réalisées : les anciens cantons de la Ferté-Bernard et de Montmirail, dont les résultats ont été publiés en 1983 et 2012, ainsi que l'ancien canton de Bonnétable, inventorié entre 2006 et 2012. L'ensemble des données disponibles permettra d'enrichir la nouvelle étude.

Pour le Pays d'art et d'histoire, cette opération pourra apporter un nouveau regard sur les bourgs du Perche sarthois et des compléments d'information pouvant alimenter ses diverses missions de restitution : visites guidées des bourgs, conférences, animations, publications (brochures et parcours-découvertes réalisés notamment dans le cadre du Monument du Mois). Les précédents inventaires sur les secteurs de la Ferté-Bernard et de Montmirail pourront éventuellement être complétés (notamment architectures XIXe et XXe siècles non prises en compte dans les premiers inventaires).

L'objectif est de produire une synthèse sur les bourgs du Pays du Perche sarthois à travers des exemples sélectionnés pour leur représentativité, après un diagnostic systématique dans chaque commune. L'enquête porte sur le développement et l'évolution des bourgs à travers leur histoire, leur morphologie, leur architecture, mais aussi leurs rapports à l'espace rural qui les entoure. La finalité de l'opération est de compléter, d'enrichir et de mettre en perspective les informations recueillies sur les petites cités du Perche sarthois mais aussi de contribuer à la réflexion autour de la notion de bourg à l'échelle de la région. Pour les communes, il pourra servir de terreau pour des projets d'aménagement urbains respectueux du patrimoine. Plus largement, il s'agit de conforter les bourgs dans leurs positions de « petites villes à la campagne », par la réappropriation par les habitants d'un cadre de vie urbain en lien avec l'espace rural.

## II. Descriptif de l'opération

### a. Délimitation de l'aire d'étude

L'aire d'étude s'étend sur tout le territoire du Pays du Perche sarthois, à l'exception de l'ancien canton de Bonnétable, déjà couvert par un inventaire systématique réalisé par Julien Hardy de 2006 à 2012. Ce sont donc 77 communes qui sont concernées. Parmi tous les bourgs, objets de l'étude, une douzaine sera retenue pour une analyse approfondie. L'étude concerne l'évolution des bourgs depuis l'origine jusqu'à leurs développements récents. Si quelques rares agglomérations ont été attestées par l'archéologie dès le Néolithique (Grézy-sur-Roc) et l'Antiquité (Duneau), leur implantation définitive ne se met en place qu'avec la création des paroisses par vagues successives, du IV<sup>e</sup> siècle jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle. Au cours du Moyen Age et de l'Epoque Moderne, certaines de ces agglomérations se distinguent par la présence d'un château, de fortifications, d'une abbaye, d'un prieuré ou encore d'un marché. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le développement économique de la région génère d'importantes constructions ou reconstructions, donnant à la plupart des bourgs leur physionomie actuelle, complétée au XX<sup>e</sup> siècle par l'implantation de zones pavillonnaires, principalement en périphérie de la ville du Mans, mais aussi de La Ferté-Bernard, Saint-Calais ou des gros bourgs.

### 1. Configuration géographique du territoire et approche des bourgs

#### 1.1. Présentation du Pays du Perche sarthois

Le Pays du Perche sarthois, qui occupe le quart nord-est du département de la Sarthe et compte environ 83 441 habitants (Insee), est avant tout un territoire de transition et de diversité.

Administrativement, il est à la frontière des départements de la Sarthe, de l'Orne et de l'Eure-et-Loir, des régions Pays de la Loire, Normandie et Centre-Val de Loire.

Historiquement, il appartient principalement au Maine et pour quelques paroisses au Perche, et correspond à une zone de marche bordant la Normandie. A l'est, il est à la frontière de l'ancien Orléanais, incluant le Dunois et le Vendômois. Géographiquement, il se situe à la jonction des bassins versants de la Seine et de la Loire. A la limite du massif armoricain et du bassin parisien, il possède une géologie diversifiée comprenant calcaires, argiles, craies, grès et sables. C'est une véritable mosaïque de paysages, allant des collines percheronnes au nord, aux forêts de pins de la plaine du Mans, jusqu'au plateau de Saint-Calais annonçant la vallée du Loir. Il en résulte une grande diversité de l'architecture dans ses formes et ses matériaux. A la fois territoire rural ponctué de fermes isolées et de hameaux, et territoire péri-urbain (proximité du Mans au sud-ouest) marqué par un étalement progressif des zones d'habitat, il est aussi considéré comme une des « proches campagnes » de la région parisienne.

Trait d'union à travers cette diversité, la vallée de l'Huisne est le principal axe de communication du Perche sarthois. S'étirant du nord-est vers le sud-ouest, elle est longée par la RD 323 (ancienne RN 23) et l'A 11 reliant Paris à Nantes via Le Mans et La Ferté-Bernard, qui sont des routes de premier plan aux niveaux local et régional. Elles conditionnent le développement de nombreuses zones d'habitat et d'activités, mais parfois au détriment du paysage et de l'architecture traditionnelle. La RD 357 reliant Le Mans à Orléans et passant par Saint-Calais est également un axe important mais de moindre fréquentation.

Le principal centre urbain du territoire est La Ferté-Bernard, qui compte environ 8 875 habitants et dont l'aire urbaine de 21 310 habitants s'étend sur les communes voisines. Sa position nettement excentrée laisse toutefois tout leur place aux petites villes et gros bourgs implantés sur le reste du territoire, Saint-Calais, Vibraye, Montmirail, Tuffé, Bonnétable, Montfort-le-Gesnois, Connerré, Savigné-l'Évêque et Bouloire.

#### 1.2. La notion de bourg

La notion de bourg recouvre, selon l'époque et le lieu, plusieurs définitions.

Le mot est issu (d'après le *Robert*), du croisement de deux mots latins homonymes (l'un provenant du grec, l'autre du germanique), « burgus », désignant une fortification pour l'un et un ensemble d'habitations fortifiées pour l'autre. A son origine, le mot désignerait donc une agglomération close. Avec la confusion progressive des deux termes, s'est imposée progressivement au cours du Moyen Age (latin médiéval « burgus » attesté en 837) la définition de petite ville. La dimension commerciale devient également un élément caractéristique du bourg, qui devient ainsi un gros village rural où se tiennent ordinairement les foires et les marchés. Aujourd'hui, le bourg s'entend généralement comme une agglomération de petite taille, qui ne possède pas toutes les fonctions de la ville, mais se distingue du simple village par une plus grande variété de fonctions (notamment commerciales, artisanales, administratives).

Dans les régions d'habitat dispersé, notamment les régions bocagères de l'ouest de la France, comme c'est le cas en Perche sarthois, la définition de bourg s'est élargie au chef-lieu de la paroisse puis de la commune, incluant a minima l'église, et généralement le presbytère, la mairie, et une agglomération d'habitations, de services et de commerces plus ou moins importante. Le bourg ainsi entendu peut donc se résumer à quelques bâtiments autour d'une église, ou bien recouvrir la totalité d'une ville.

Selon les vocabulaires, le bourg ne désigne pas seulement une agglomération mais aussi une partie d'agglomération : c'est au Moyen Age, un quartier de ville ayant un statut juridique particulier, sans les privilèges propres à la cité. S'en distingue le faubourg, par sa situation extra-muros. Cette définition ne peut toutefois s'appliquer au cadre de cette étude.

### 1.3. Les bourgs du Perche sarthois : quelle définition retenir ?

Les définitions de bourg telles qu'entendues dans la plupart des vocabulaires ne sont toutefois pas représentatives de la réalité du Perche sarthois. Suite aux échanges avec le service Patrimoine de la Région, il apparaît que la définition à retenir du « bourg » est la plus large, celle qui inclut une dimension locale : le bourg comme chef-lieu de commune, doté le plus souvent des équipements nécessaires à la vie paroissiale et municipale (église, presbytère, mairie, école) quel que soit sa taille. Sur les 77 communes du Pays du Perche sarthois (ancien canton de Bonnétable exclu), ce sont **84 chefs-lieux ou anciens chefs-lieux de communes** qui ont été recensés.

Cette définition est celle qui s'adapte en effet le mieux à la réalité du terrain du Perche sarthois et au rôle du bourg au sein de chaque commune. Cette définition présente un triple avantage : elle permet d'une part de définir aisément le corpus concerné, sans s'encombrer de critères (fonctions, démographie...) qui peuvent devenir réducteurs et subjectifs selon le point de vue adopté, déformant la réalité du territoire étudié. De plus, elle ne permet pas d'oubli au sein du corpus (à l'inverse, retenir seuls les bourgs murés ou marchands aurait pu avoir ce défaut, faute de temps pour consulter l'intégralité de la documentation et des archives de toutes les communes). Enfin, c'est une définition plutôt stable dans le temps. A l'inverse, celle admise dans la plupart des vocabulaires fait référence à un « réseau vivant », impliquant qu'un espace urbain dit « bourg » à une époque ne l'est plus nécessairement à une autre, déclassé suite à un repli économique ou démographique par exemple : une telle définition impliquerait l'obligation de définir et croiser des critères de sélection complexes et difficilement hiérarchisables, davantage adaptés à un terrain de plus vaste échelle tel qu'une région (exemple de l'étude des villes d'Auvergne) mais trop réducteurs pour le Perche sarthois.

### 1.4. Périodisation

La formation et l'évolution des bourgs du Perche sarthois peut être considérée suivant quatre périodes principales :

- De la fin de l'Antiquité au milieu du Moyen Age : **la genèse des bourgs**. Le facteur ecclésial semble un élément primordial dans le développement des bourgs du Maine. La tradition fait remonter les premières paroisses du Perche sarthois à l'initiative de l'évêque du Mans saint Julien, au IVE siècle. Une partie de ces bourgs se distinguent alors déjà par leur précocité : Savigné-l'Evêque, Pont-de-Gennes, Connerré, etc. L'achèvement du réseau paroissial est réalisé aux XIe-XIIe siècles. Le plus souvent, il ne subsiste de cette période que les bases romanes de l'église paroissiale ou du prieuré, plus ou moins lisibles. Toutefois, au-delà de ces vestiges, l'archéologie peut révéler ou laisser soupçonner une implantation gallo-romaine sur ces emplacements, villa comme à Sceaux-sur-Huisne, monument comme à Savigné-l'Evêque, voire agglomération dans le cas de Duneau. Le Perche sarthois n'a toutefois pas bénéficié de recherches archéologiques suffisantes comme c'est le cas dans le nord et l'ouest de la Sarthe, les informations dans ce domaine sont donc très lacunaires. Pour les périodes les plus reculées, il faut le plus souvent s'en remettre aux copies des anciennes chartes, parfois contrefaites, héritées des abbayes, à aborder donc avec la plus grande prudence.
- Du milieu du Moyen Age à la Renaissance : **l'empreinte de la féodalité**. Les premiers châteaux apparaissent à cette période, tout d'abord sous forme de mottes dont certaines donneront naissance à des bourgs. Si certaines de ces mottes sont abandonnées, un bourg peut subsister, de taille modeste comme à La Bosse et Duneau. Dans d'autres cas, étroitement liés aux heurs et malheurs du château qui les coiffe, des bourgs castraux peuvent poursuivre connaître une ascension importante et même s'entourer de murailles comme à Montmirail ou Montfort-le-Rotrou. Plus souvent, le château s'implante à la périphérie du bourg et impacte plus ou moins fortement le développement spatial de celui-ci. C'est également la période du développement des foires et marchés sous la protection des seigneurs ou des religieux (mais les sources manquent pour cette période), qui assurent la prospérité et la croissance démographique de certains bourgs.
- De la Renaissance à la Révolution : **le confortement des bourgs**. L'après guerre de Cent Ans voit une période d'intense reconstruction dans la région, durement touchée par les fléaux de la fin du Moyen Age. La plupart des maisons médiévales et des manoirs subsistant en Perche sarthois datent de cette période, tandis que nombre d'églises ont bénéficié d'importants travaux. Les Temps Modernes voient la renaissance et le confortement de certains bourgs (nouveaux marchés, fortification de Connerré ou de Saint-Calais par exemple). Les nombreuses reconstructions de presbytères au XVIIIe siècle attestent d'une certaine aisance des paroisses.
- XIXe et XXe siècles : **le nouveau visage des bourgs**. Au XIXe siècle, le développement économique et surtout démographique permet à la plupart des bourgs de voir leur démographie augmenter, parfois se doter de nouveaux marchés et foires, et de connaître d'importantes campagnes de constructions et reconstructions d'édifices publics et de maisons. Bien que la structure urbaine ne soit chamboulée que dans les bourgs les plus importants, le visage des rues et des façades se métamorphose. De nouveaux quartiers peuvent apparaître grâce à l'industrialisation ou à l'arrivée d'une voie ferrée. Au cours du XXe siècle, ce développement se prolonge mais connaît deux vitesses : un ralentissement fort dans les campagnes suite à l'exode rural et une expansion parfois effrénée en périphérie du Mans et, dans une moindre mesure, de La Ferté-Bernard.

## b. Les enjeux scientifiques

### 1. Intérêt scientifique de l'opération

Pour la Région des Pays de la Loire comme pour le Pays d'art et d'histoire du Perche sarthois, il s'agit de mieux connaître l'histoire et le patrimoine des bourgs de ce territoire, notamment dans les Communautés de communes du Gesnois Bilurien et des Vallées de la Braye et de l'Anille qui n'ont jamais été étudiées. Concernant la Communauté de communes de l'Huisne sarthoise (pré-inventaire de l'ancien canton de Tuffé et inventaires des anciens cantons de la Ferté-Bernard et de Montmirail réalisés dans les dernières décennies), il s'agira de mettre en perspective, à l'échelle du Perche sarthois, les données déjà récoltées sur les bourgs et le cas échéant de les compléter.

Pour la Région des Pays de la Loire plus particulièrement, la mise en place de cet inventaire topo-thématique sur les bourgs d'un Pays est une première expérience, qui permettra d'établir une méthodologie pour éventuellement être étendue à d'autres territoires. L'expérience sera alimentée par les échanges réguliers avec les chercheurs du service patrimoine de la Région et les chercheurs des autres territoires conventionnés avec la Région (notamment lors d'un temps d'échange autour de la thématique du bourg au printemps 2018).

Pour le Pays du Perche sarthois, territoire d'abord connu pour sa dimensions rurale et la qualité de son environnement naturel, il s'agit d'éclaircir cet aspect moins connu qu'est le fait urbain et son impact sur les paysages.

Pour cela, il s'agit de :

- analyser la formation et le développement des petites agglomérations, au gré de la topographie, du réseau de voirie et d'édifices structurants, de l'histoire et du développement économique ;
- caractériser l'architecture des bourgs du Perche sarthois, édifices publics et construction privée, à chaque période de leur histoire ;
- mettre en lumière le maillage du territoire à travers les réseaux entre le bourg et son espace rural et entre les bourgs.

L'étude devra permettre de comprendre quelles sont les caractéristiques du bourg en Perche sarthois, à travers son histoire, sa morphologie, son architecture, ses activités et ses relations avec son environnement.

### 2. Les problématiques scientifiques

Il s'agit de comprendre le bourg dans son processus de fabrication, depuis les origines jusqu'à nos jours, ainsi que le réseau urbain qui maille le territoire du Perche sarthois.

À travers les témoignages les plus significatifs du patrimoine bâti, l'enjeu est de considérer une architecture au regard de son environnement, de ses formes et de ses usages.

Les axes de recherches retenus sont :

- la morphologie des bourgs
- l'architecture urbaine
- l'articulation des bourgs avec leur territoire

#### 2.1. La morphologie des bourgs

L'implantation et le développement des bourgs sont le résultat de multiples facteurs. A l'origine, il y a la topographie et les axes de passage et d'échanges, qui expliquent l'occupation précoce des versants de la vallée de l'Huisne. Si les occupations néolithiques n'ont que peu été mises en évidence par l'archéologie à l'heure actuelle (site de Grézy-sur-Roc principalement), la présence gallo-romaine est plus facile à appréhender : agglomération de Duneau, *vici* et *villae* découverts par prospections ou mentionnés dans les écrits. A ces potentielles « matrices » de nos bourgs, s'ajoutent à la fin de l'Antiquité et tout au long du Haut Moyen Age les créations de paroisses et les fondations monastiques (Saint-Calais, Tuffé...), puis après l'an mil l'implantation de demeures seigneuriales liées à l'essor de la féodalité, qui achèvent de tisser le réseau des bourgs que nous connaissons aujourd'hui.

Autour de ces noyaux qu'il faudra, dans la mesure des traces existantes ou des sources disponibles, s'efforcer de déterminer, s'est développée une trame urbaine dont il conviendra de reconstituer les différentes étapes, extensions, resserrements, déplacements. L'étude du réseau viaire (carrefours, ponts ou gués, places, voie ferrée), des éventuelles fortifications et des édifices qui structurent le centre-bourg ou un quartier (église, château, gare, halle, édifice public...) permettra de retracer l'évolution de chaque bourg dans ses extensions, concertées ou non, jusqu'à nos jours. Ainsi, les aménagements de nouveaux quartiers, les percements et élargissements de rues, les alignements de façades, les aérations urbaines (parcs, places), voire les projets d'aménagements non réalisés mais gardés en mémoire par les archives, devront être pris en considération.

#### 2.2. L'architecture et le décor urbains

L'architecture des bourgs a ses propres caractéristiques qui la distinguent de l'architecture strictement rurale.

Ce sont tout d'abord l'église, siège de la paroisse, les édifices administratifs (église, mairie, écoles...), les espaces et bâtiments commerciaux (halle, champ de foire) et les équipements à usage commun (lavoirs, puits, éventuellement four). Autrefois situé au cœur du bourg, le cimetière a bien souvent été relégué à sa périphérie (voire en pleine

campagne) conformément aux théories hygiénistes du XIX<sup>e</sup> siècle. Tous ces éléments possèdent une architecture codifiée qui permet de les repérer et de les démarquer dans l'espace public.

Le bourg se caractérise également par une certaine activité artisanale, industrielle et commerciale plus ou moins importante. Les commerces (boutiques, hôtels), les ateliers et les usines (moulins, forges, tuileries, briqueteries...) font partie du paysage urbain et marquent plus ou moins profondément son architecture, comme par exemple à Bessé-sur-Braye.

Concernant l'architecture domestique qui, compte tenu du temps limité, ne pourra être étudiée dans son ensemble, l'analyse devra en retenir les exemples les plus significatifs afin d'établir une typologie de l'habitat des bourgs selon les époques. Les volumes et les formes, la présence ou l'absence d'étages habitables, la modénature et les ornements, etc devront être pris en considération, ainsi que les matériaux employés pour la construction (calcaire, grès, bois, terre, brique, tuile, ardoise). La comparaison avec les études menées sur la construction rurale, notamment autour de Bonnétable, permettra de souligner les caractéristiques propres de l'architecture urbaine en Perche sarthois.

Une attention particulière devra être portée à la répartition spatiale des différents types d'habitats, comme les maisons de tisserands, qui semblent parfois regroupées en quartiers au sein de certains bourgs (par exemple, à Saint-Mars-de-Locquenay ou le Breil-sur-Mérize). Y a-t-il une hiérarchie spatiale de l'habitat au sein du bourg et comment se manifeste-t-elle ?

### **2.3. L'articulation des bourgs avec leur territoire**

A travers l'analyse du réseau viaire, l'étude pourra permettre d'éclairer le maillage existant entre le bourg et sa périphérie, c'est-à-dire les villages et les écarts environnants mais aussi les autres bourgs. Centre de la vie de la commune, le bourg est le lieu où les habitants de la paroisse puis de la commune se réunissent tout au long de leur vie, pour le commerce, pour les usages publics, pour les fêtes et les cérémonies religieuses. La statistique des communes de la Sarthe réalisée par J.-R. Pesche au début du XIX<sup>e</sup> siècle donne notamment un bon aperçu de la fréquentation et de la zone d'attractivité des foires et marchés.

Le développement inégal des bourgs du Perche sarthois intègre aujourd'hui parfois une partie de cette périphérie, rejoignant d'anciens hameaux et incluant d'anciennes fermes. L'expansion urbaine actuelle au détriment de l'espace rural, très visible à mesure que l'on s'approche du Mans, mais aussi en proximité immédiate de La Ferté-Bernard, a un impact profond sur le paysage auquel il convient d'être sensibilisé. L'étude de l'articulation du bourg dans son environnement permettra d'enrichir la prospective du territoire.

### **3. Le choix du corpus : quels bourgs étudier ?**

Conformément à la convention passée entre la Région et le Pays, le temps imparti à l'étude (trois ans), ne peut pas permettre d'étudier l'ensemble des bourgs du Perche sarthois dans le détail. Si l'intégralité du territoire doit faire l'objet d'un diagnostic préalable, il est donc néanmoins prévu de retenir une douzaine de bourgs qui feront l'objet d'une analyse selon la méthodologie de l'inventaire du patrimoine. Les bourgs ayant déjà fait l'objet d'un inventaire (anciens cantons de La Ferté-Bernard et Montmirail) sont exclus de cette sélection.

Le choix des bourgs à étudier, attribué au chargé d'inventaire, sous le contrôle scientifique du service Inventaire de la Région, devra prendre appui sur plusieurs critères :

L'intérêt historique et patrimonial, la diversité du patrimoine et la qualité suffisante de préservation du bâti pour l'étude. Une diversité des configurations des bourgs (topographie, morphologie, équipements, architecture...) permettant de varier les angles d'approche et devant assurer la représentativité de l'ensemble des bourgs du corpus parcourus lors du diagnostic.

Une répartition géographique équilibrée des bourgs choisis sur l'ensemble du territoire du Perche sarthois (ancien canton de Bonnétable exclu).

Les autres membres du service patrimoine du Pays d'art et d'histoire seront évidemment consultés pour donner leur avis et leurs attentes sur la sélection proposée. Le choix définitif sera validé conjointement par le Pays du Perche sarthois et le service patrimoine de la Région Pays de la Loire.

Les autres bourgs de l'aire d'étude, non étudiés en détail, mais néanmoins pris en compte dans le diagnostic, pourront venir renforcer, à titre d'exemples, l'argumentaire de la synthèse finale.

A l'issue du diagnostic, douze bourgs ont été sélectionnés : Connerré, Valennes, Sceaux-sur-Huisne, Montfort-le-Gesnois, Conflans-sur-Anille, Tuffé, Semur-en-Vallon, Coudrecieux, Bessé-sur-Braye, La Bosse, Torcé-en-Vallée et Saint-Calais\*.

\* Pour des raisons méthodologiques, la commune de Saint-Calais a finalement été sortie de cette étude des bourgs et fera l'objet d'une opération d'inventaire topographique.

## **c. Les modes d'approche et leur application**

### **1. Les éléments forts de l'organisation spatiale**

Les éléments qui structurent l'organisation du bourg devront faire l'objet d'un dossier particulier. Sont concernés les éléments significatifs de la mise en place et de l'évolution du réseau viaire (avenues, places, jardins publics, champ de foire, pont, voie ferrée...) ainsi que les édifices qui jalonnent le développement spatial du bourg : l'église et le presbytère, le cimetière et/ou ancien cimetière, le cas échéant le prieuré ou l'abbaye, la demeure seigneuriale et l'enceinte urbaine, le réseau des constructions publiques (mairie, écoles, bureau de poste, tribunal, caserne, hôpital, halle, gare, monuments commémoratifs, équipements culturels, lavoirs, fontaines ou fours publics...), ainsi que les édifices privés dont l'implantation est révélatrice dans l'organisation du bourg (auberges et hôtels, relais de poste, couvent, ateliers artisanaux et industries...). Dans la mesure du possible, ces édifices devront faire l'objet d'une visite intérieure et extérieure.

Parmi les axes importants à traiter dans cette étude, citons notamment :

l'église et le cimetière : généralement situés au cœur du bourg, ils conditionnent dans la plupart des cas l'implantation du bâti depuis au moins l'époque romane. Le cimetière conserve parfois sa position médiévale, mais a le plus souvent été relégué en périphérie au XIXe siècle, permettant l'aération du bourg et la création d'une place.

l'habitation seigneuriale : quelle est sa place dans le bourg ? Il conviendra notamment d'éclairer la présence récurrente dans l'espace du bourg ou en périphérie, des « Cours » ou dérivés « Grande Cour », « Vieille Cour » etc. Peut-on déterminer à quoi cette toponymie fait exactement référence ?

les édifices publics : comment sont-ils utilisés pour structurer l'espace, existe-t-il des projets d'aménagement visant à mettre en valeur les monuments publics ?

les fortifications : le bourg possède, dans quelques cas, une enceinte faite de murailles et/ou de fossés, synonyme de protection mais également de prestige. L'impact des fortifications sur l'urbanisation avant et après leur démolition sera un axe important de l'étude des localités concernées.

### **2. Une sélection d'architecture urbaine**

Le temps imparti ne permettant pas une étude approfondie de l'ensemble de l'habitat, notamment dans les bourgs les plus étendus, celle-ci ne doit concerner que quelques éléments choisis.

L'étude s'intéresse donc aux principales caractéristiques de l'architecture de chacun des bourgs : matériaux utilisés, formes des maisons, nombre de niveaux, organisation des façades, décors. Il s'agit de retenir quelques exemples parmi les mieux conservés (et éventuellement menacés), les plus représentatifs et illustrant toute la variété des typologies observées, selon les époques et les modes de construction. Ainsi, le cas échéant, devront être représentées les différentes typologies de maisons : hôtel particulier, maison de notable, maison commerçante, maison d'artisan, logements ouvriers, maison de bourg, ferme. Dans la mesure du possible mais aussi du temps disponible, ces édifices devront faire l'objet d'une visite intérieure et extérieure.

Pour chaque bourg étudié, une synthèse générale reprendra les caractéristiques de l'habitat observé.

### **3. Une synthèse sur le développement du bourg**

Au regard des éléments précédents, l'étude devra permettre de produire une synthèse sur l'histoire du développement de chacun des bourgs retenus, les grandes étapes de sa formation, leurs répercussions sur l'organisation du réseau viaire et du bâti, l'héritage patrimonial laissé par cette histoire particulière. Ainsi, après un bilan des éventuelles découvertes archéologiques, il conviendra d'aborder les origines du bourg selon les textes et les vestiges, l'implantation de la paroisse et de l'église, le contexte féodal, le développement du bâti au regard des plans anciens et de l'habitat conservé, le réseau d'édifices publics tissés au XIXe siècle... jusqu'aux extensions actuelles du bourg voire ses perspectives dans les prochaines années.

### **4. Caractériser le bourg en Perche sarthois**

Enfin, une synthèse générale reprenant les éléments du diagnostic et de l'étude de la douzaine de bourgs retenus devra permettre de définir le bourg en Perche sarthois, à travers ses caractéristiques mais aussi ses disparités à l'échelle du pays. Elle devra également mettre en lumière le réseau entre ces bourgs et leurs liens avec leur espace d'influence. Elle permettra également de faire le point sur l'évolution récente et à venir de ces entités urbaines et éventuellement formuler des préconisations.

## **d. Le contenu et le calendrier des différentes phases**

Cette étude d'inventaire topo-thématique est la première de ce type réalisée en Région Pays de la Loire. Aussi, la méthodologie mise en place est complètement nouvelle et comporte deux étapes principales : un diagnostic sur l'ensemble des bourgs, puis une étude fine sur une sélection représentative de douze bourgs.

## **1. État des connaissances, recherche documentaire et diagnostic**

La réflexion et la recherche d'information ont pour finalité la récolte des éléments de connaissance préalable de l'aire et de la thématique d'étude, et d'en saisir l'intérêt et les enjeux afin de déterminer des problématiques pertinentes. Cette première étape pour notre sujet d'étude a une double dimension :

### **1.1. Etat des lieux des connaissance et sources bibliographiques**

Il s'agit tout d'abord de prendre connaissance des inventaires déjà réalisés sur le territoire du Pays du Perche sarthois : l'inventaire des anciens cantons de La Ferté-Bernard et de Montmirail, mais aussi de l'ancien canton de Bonnétable qui peut apporter des pistes de réflexion bien qu'il ne soit pas concerné par l'étude. Les chercheurs concernés (E. Robineau et J. Hardy) seront rencontrés. Les pré-inventaires conservés au centre de ressources de la Région des Pays de la Loire doivent également être consultés. Ils ne concernent toutefois que Tuffé et quelques communes autour, les autres n'ayant pas été traitées ou seulement pour leur église et son mobilier.

Bien qu'une consultation exhaustive de la bibliographie ne soit pas envisageable et que le sujet des bourgs en Pays de la Loire, Sarthe ou Perche sarthois n'ait pas été spécifiquement traité, il convient de dépouiller les principales publications générales et spécialisées ayant trait à l'histoire du territoire. Les monographies de communes rédigées aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, parfois au sein de revues savantes, doivent également être consultées (principalement conservées à la médiathèque du Mans et aux archives départementales de la Sarthe). D'autres études sur le fait urbain sur un large territoire seront également d'une certaine utilité, telle que l'étude réalisée ces dernières années sur les villes d'Auvergne. La consultation de tous les plans disponibles des bourgs est également un préalable à l'étude. Malheureusement, ils ne remontent généralement pas au-delà du XVIII<sup>e</sup> siècle (plans terriers, atlas routiers) ou du début du XIX<sup>e</sup> siècle (cadastre napoléonien). L'analyse de ces plans permet toutefois de tirer déjà d'importantes conclusions sur l'évolution urbaine, la morphologie et l'organisation spatiale et est donc indispensable.

Il s'agit également de prendre connaissance des différentes découvertes archéologiques réalisées dans l'espace des bourgs du Perche sarthois. Pour cela, la consultation de la carte archéologique du département et des dossiers du Service Régional de l'Archéologie sont une étape incontournable.

A ce stade, il ne peut être question de réaliser un dépouillement d'archives, les communes à étudier n'ayant pas été sélectionnées.

### **1.2. Diagnostic de terrain**

Cette étape doit permettre à la fois de prendre connaissance du terrain d'étude, en passant dans tous les bourgs et anciens bourgs du Perche sarthois, mais aussi de relever rapidement les principales caractéristiques de chaque bourg, dans sa morphologie, ses éléments importants et son architecture. C'est un passage obligé pour dégager les bonnes problématiques d'études et réaliser un choix cohérent de la douzaine de bourgs à étudier. De plus, au cours de la phase d'étude, le diagnostic permettra de conserver en mémoire une vision d'ensemble du territoire et de contextualiser et vérifier, le cas échéant, les hypothèses formulées lors de l'analyse de tel ou tel bourg.

En accord avec le service patrimoine de la Région des Pays de la Loire, ce diagnostic est réalisé sur chaque bourg avec prise de photographies et une fiche papier permettant de saisir le plus rapidement possible les grands traits de l'organisation spatiale et de l'habitat. Les données récoltées seront intégrées à la synthèse finale de l'étude.

## **2. Enquête de terrain, archives, production et traitement des données**

### **2.1. Recherches documentaires**

Les recherches documentaires sur la douzaine de bourgs retenus comprend, outre les monographies communales déjà consultées, le dépouillement des archives, principalement aux archives départementales de la Sarthe. Pour certains bourgs, comme Torcé-en-Vallée, une part importante de ce travail a déjà été effectuée par le service Pays d'art et d'histoire. L'ensemble des ressources utiles pourront être reproduites pour les besoins de l'étude.

Pour chacune des communes, les principales séries à consulter sont :

- série A à H pour l'Ancien Régime, principalement pièces isolées réparties en B (cours et juridictions), E (féodalité), G (clergé séculier), H (clergé régulier)
- série J : fonds d'érudits (Cordonnier, menjot d'Elbenne, Charles...)
- série M : administration générale et notamment les sous-séries ayant trait à la population et à l'économie
- série O : administration et comptabilité communales (XIX<sup>e</sup> siècle-1939), principalement la sous-série 2 O (édifices communaux)
- série 3 P : cadastre ancien
- série Q : domaines, enregistrement, hypothèques : principalement la sous-série 1 Q (biens nationaux), le temps imparti ne permettant pas de s'étendre aux actes notariés
- série S : travaux publics et transports
- série V : cultes
- série W : archives postérieures à 1940 (travaux publics principalement)
- série Fi : documents figurés
- Archives communales déposées

Un repérage dans les archives diocésaines et les archives municipales (notamment délibérations des conseils municipaux) pour compléter les données récoltées sera nécessaire. Les fonds des médiathèques (principalement médiathèque Louis Aragon du Mans) seront également consultés.

Seront également consultés les dossiers de protection des immeubles au titre des Monuments historiques (DRAC des Pays de la Loire/CRMH).

Ces sources seront complétées en cours d'étude par des recherches d'information appropriées. Les archives privées et collections particulières seront également sollicitées.

## **2.2. Enquête de terrain et saisie des données**

Sur le terrain, dans l'emprise actuelle du bourg, sont identifiés et étudiés l'organisation spatiale, les éléments structurants et l'habitat (cf. infra). L'outil de repérage utilisé est à définir avec le service patrimoine de la Région des Pays de la Loire. Les données recueillies seront mises en forme au bureau dans l'outil de saisie Gertrude et illustrées de photographies prises lors de campagnes organisées avec le photographe de la Région.

## **3. Restitution, diffusion, valorisation des résultats**

Les données recueillies sont publiées sous la forme de dossiers électroniques avec le logiciel de saisie Gertrude, et consultables sur le site Internet du service du Patrimoine de la Région des Pays de la Loire ([www.patrimoine.paysdelaloire.fr](http://www.patrimoine.paysdelaloire.fr)), puis de notices sur les bases Mérimée et Palissy du ministère de la Culture et de la Communication.

À l'horizon 2023, l'aboutissement de l'étude pourra donner matière à une exposition. En cours d'étude, afin de favoriser son appropriation par les élus, les habitants et les acteurs locaux, des communications ponctuelles seront organisées (conférences, visites). Des éléments de l'étude pourront également être repris par le service Pays d'art et d'histoire dans le cadre d'opérations d'animation du patrimoine, et par le service patrimoine de la Région notamment dans le cadre des rubriques actualités et focus du site internet régional.

Pour les communes du Perche sarthois, les données pourront constituer un outil d'aide à la décision en matière de travaux d'aménagement des centre-bourgs ou de restauration.

Des contacts seront établis avec les acteurs locaux du patrimoine (associations), afin de pouvoir échanger des informations et des réflexions, faciliter l'accès aux sources et aux édifices, et solliciter des contributions.

Comme toute opération d'inventaire, l'étude des bourgs du Pays du Perche sarthois établit l'état des lieux d'un territoire qui peut alimenter un système d'information géographique (SIG), dans le cadre de l'aménagement et du développement durable du territoire, être utilisé comme outil de sensibilisation et de valorisation du patrimoine, ou inspirer des projets éducatifs et culturels.

## **4. Calendrier prévisionnel**

### **décembre 2017 – avril 2018. Préparation du cadre de l'étude**

- diagnostic de l'ensemble des bourgs du Perche sarthois selon la fiche établie
- recherche documentaire, principalement bibliographique
- rédaction du CCST
- sélection et validation de la douzaine de bourgs à étudier
- choix et test de l'outil de repérage
- paramétrage de l'aire d'étude dans Gertrude

### **mai 2018 – janvier 2022. Repérage et étude**

- enquête sur le terrain et saisie des données dans Gertrude
- recherches et exploitation documentaires
- identification des problématiques d'étude
- campagnes photographiques
- contrôle et correction des dossiers
- restitutions d'étape ou médiation

### **2022 - 2023. Restitution et valorisation des résultats**

- mise en ligne des dossiers
- opération de médiation liée à cette ultime étape
- réflexions autour d'une éventuelle exposition

## **III. Moyens scientifiques et techniques**

### **a. Personnel et compétences**

**Contrôle scientifique et technique** (chef du service du Patrimoine, chef du pôle Inventaire et chercheuse référente Sarthe de la Région des Pays de la Loire, en concertation avec la directrice et l'animatrice de l'architecture du

patrimoine du Pays d'art et d'histoire du Perche sarthois) : suivi, évaluation et validation scientifiques, accompagnement et arbitrage technique.

**Pilotage scientifique de l'opération** (chef du pôle Inventaire et chercheuse référente Sarthe de la Région des Pays de la Loire, chercheur Pays du Perche sarthois) : planification, coordination, information.

**Recherche** (chercheur Pays du Perche sarthois) : état des connaissances et recherche documentaire ; enquête de terrain, production et traitement des données ; restitution, diffusion et valorisation des résultats.

**Photographie** (photographe Région) : numérisation, prises de vue, reproductions.

**Cartographie, dessin, infographie** (dessinatrice Région) : sélection et définition des fonds de carte, restitution cartographique des données de l'opération, relevés d'architecture, mise en forme des ressources topographiques.

**Dossiers électroniques** (administratrice de bases de données Région) : relecture, validation technique, publication des dossiers, reprise de données antérieures.

## b. Moyens techniques

**Documentation** (Région et Pays) : mise à disposition des ressources documentaires du service du Patrimoine de la Région (centre de documentation, dossiers d'inventaire) et du Pays d'art et d'histoire (bibliothèque, publications, documentation et photothèque).

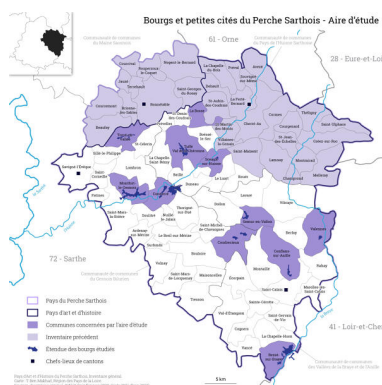
**Étude** (Région et Pays) : mise à disposition des outils de recensement et de saisie des dossiers d'inventaire (logiciel Gertrude) par la Région. Autres matériels (ordinateur, appareil photo, véhicule...) mis à disposition par le Pays.

Il pourra être fait appel aux services de la Région pour la réalisation de relevés, de datations dendrochronologiques, voire de campagnes photographiques aériennes.

## IV. Suivi et évaluation

Les deux partenaires assurent conjointement l'orientation, la réalisation et la validation des principales étapes de l'opération, au sein d'un **comité scientifique et technique**, composé des responsables de l'opération et de techniciens des deux collectivités qui se réunira régulièrement pour assurer le suivi et l'encadrement de l'opération. L'assistance méthodologique sera éventuellement complétée par celle du réseau des chercheurs en Pays de la Loire et des autres services régionaux de l'Inventaire investis dans des opérations comparables.

## Illustrations



Bourgs et petites cités du  
Perche Sarthois - Aire d'étude  
Dess. Théo Ben Makhad  
IVR52\_20227200345NUDA

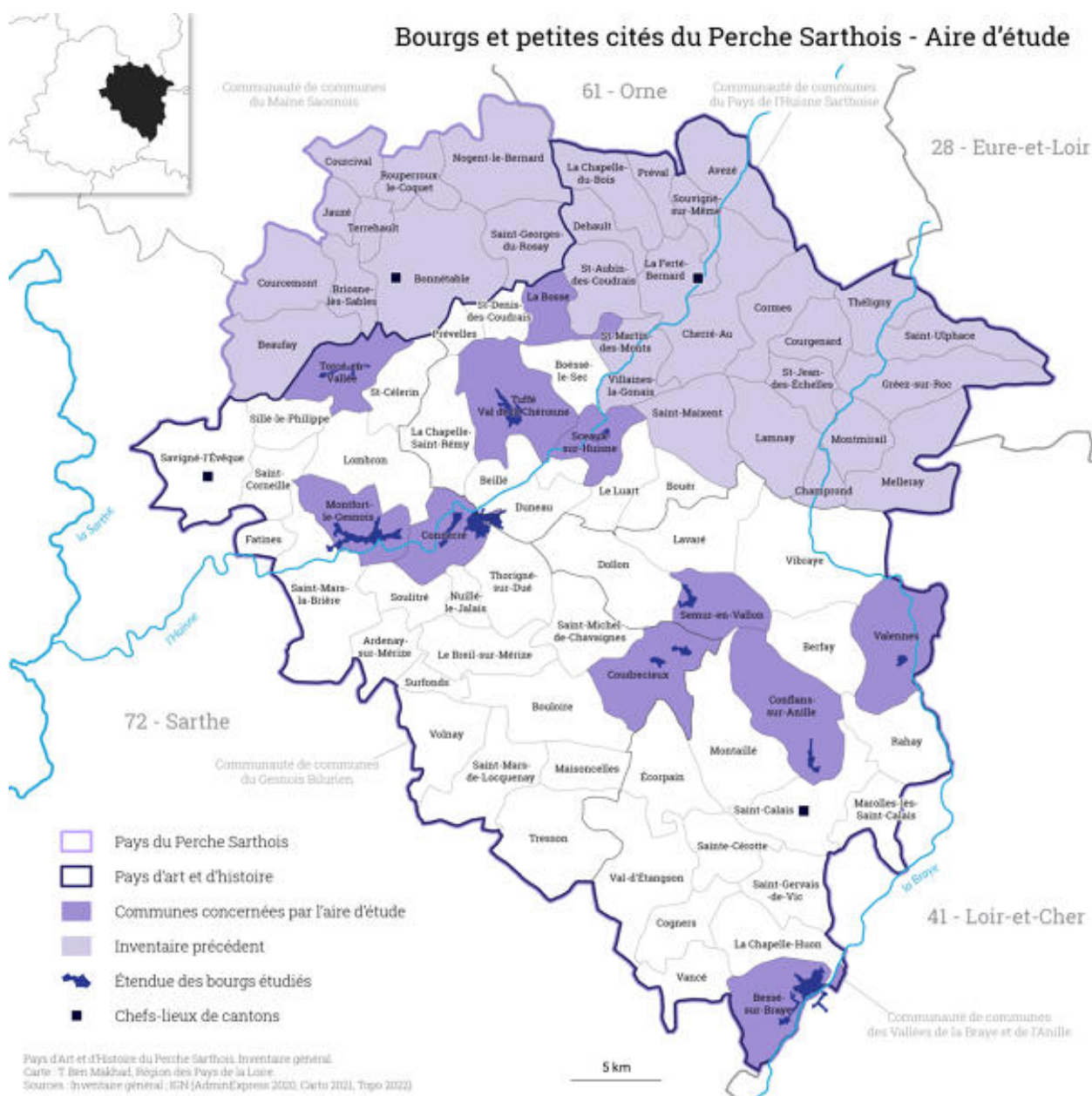
## Dossiers liés

### Dossier(s) de synthèse :

Bourgs et petites cités du Perche sarthois : présentation de l'aire d'étude (IA72058697)

Auteur(s) du dossier : Pierrick Barreau, Camille Dewancker

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Pays du Perche sarthois



Bourgs et petites cités du Perche Sarthois - Aire d'étude

IVR52\_20227200345NUDA

Auteur de l'illustration : Théo Ben Makhad

Date de prise de vue : 2022

(c) Perche sarthois ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation